

SECOND CONCOURS INTERNE D'OFFICIER DE POLICE

SESSION DU 6, 7 et 8 JANVIER 2026

ÉTUDE DE CAS PRATIQUES

permettant de vérifier les qualités de réflexion du candidat

Durée : 3 heures – coefficient : 2

N.B. :

- la qualité de la rédaction sera prise en compte pour l'attribution de la note
- les candidats sont libres de l'ordre de traitement des exercices proposés

IMPORTANT : PRENEZ LE TEMPS DE LIRE LES CONSIGNES CI-DESSOUS QUI SONT VALABLES POUR L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES ÉCRITES

L'utilisation du téléphone portable et/ou de tout objet connecté est strictement interdite durant les épreuves.

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni une signature ou un paraphe, ni un indicatif radio, autres que ceux mentionnés dans le sujet.

Vous devez obligatoirement et uniquement utiliser un stylo à bille à encre noire ou bleue et conserver la même couleur durant toute l'épreuve.

Il est strictement interdit d'utiliser dans votre copie :

- un stylo à friction ;
- un stylo à plume ;
- tout liquide correcteur ou effaceur ;
- un stylo d'une autre couleur (rouge, vert, etc.), y compris pour souligner vos titres ou mots clés ;
- un surligneur ;
- un crayon papier.

LE NON-RESPECT DE CES RÈGLES EST SUSCEPTIBLE D'ENTRAÎNER L'ANNULATION DE VOTRE COPIE PAR LE JURY

---o---§---o---

Cas n°1 (12 points)

Vous êtes lieutenant(e) de police, récemment affecté(e) comme responsable d'un service local de sécurité publique (SLSP) au sein de la circonscription de police nationale (CPN) de Xville.
Votre service est composé des unités de police secours, des unités d'appui opérationnel et des unités d'ordre public.

Le premier tour des élections municipales de Xville se déroule ce jour. La situation étant « tendue » au sein de Xville entre des usagers mécontents et l'équipe de la mairie « sortante », un dispositif particulier est mis en place à la demande du préfet.

Les effectifs et les rôles des policiers engagés sont définis. La note de service prévoyant cet événement a largement été diffusée et commentée lors de réunions avec les chefs d'unité. Un plan de rappel a été élaboré.

Alors que vous vous rendez sur les points définis, afin de vous assurer du bon déroulement des opérations et du respect des consignes, vous entendez sur les ondes une demande de renfort urgent émanant d'un équipage se trouvant au bureau de vote du quartier "LES JONQUILLES", sans autre précision. Vous vous rendez immédiatement sur les lieux.

À votre demande, le chef de bord de l'équipage concerné vous apprend qu'ils se trouvaient en position à proximité du bureau de vote, lorsqu'ils ont vu arriver une dizaine de personnes à pied, non vindicatives mais scandant des slogans et agitant des pancartes, visiblement improvisées, défavorables au maire sortant.

Ce groupe est stationné à proximité du bureau de vote. Il n'entrave pas son accès.

Vous voyez alors arriver un véhicule de police à vive allure, avertisseur sonore et gyrophares en marche, générant une certaine nervosité chez les manifestants.

Vous remarquez que l'aile avant droite du véhicule est enfoncée. Le chef de bord vous explique que, après avoir entendu la demande de renfort urgente sur les ondes, il a demandé au chauffeur d'accélérer afin de pouvoir intervenir rapidement. Dans une intersection, le véhicule a légèrement heurté une borne en béton occasionnant un enfoncement de l'aile.

Le maire, M. LIMA, présent dans le bureau de vote, vous rejoint à l'extérieur à ce moment précis et prend contact avec vous.

Il vous reproche le manque de discrétion de votre intervention.

Contre votre avis, il se rapproche des contestataires, se présente et leur demande de bien vouloir baisser leurs pancartes.

Il est aussitôt entouré par une dizaine d'individus qui l'invectivent en ces termes « LIMA voleur, toi et ta clique vous avez ruiné la commune avec vos travaux, barrez-vous bande de connards ! ».

Vous décidez d'intervenir.

Après avoir analysé la situation, vous détaillerez et justifierez vos décisions.

Cas n°2 (8 points)

Vous êtes lieutenant(e) de police, nouvellement affecté(e) en qualité du chef(fe) du service local de police judiciaire (SLPJ) de la circonscription de police nationale (CPN) de Xville.

A 08h30, à votre arrivée au service, vous constatez que le gardien de la paix ALPHA, enquêteur à la brigade des stupéfiants, est absent. A 09h00, sans nouvelles du gardien de la paix malgré de nombreux appels téléphoniques et messages laissés sur son répondeur, vous décidez de vous rendre à son domicile, situé dans le ressort de la circonscription.

Sur place, vous constatez immédiatement que le véhicule du gardien de la paix ALPHA est stationné dans l'allée. Sur le pare-brise arrière a été tracé, à la bombe aérosol de peinture, l'acronyme «ACAB ». La porte d'entrée de son pavillon est entrouverte et vous découvrez votre enquêteur allongé dans le couloir de l'entrée, inconscient. Ce dernier présente une plaie au front. Le gardien de la paix ALPHA est porteur, à la ceinture, de son étui de dotation, mais ce dernier est vide.

Contacté(e) par votre adjoint, le major CHARLIE, le responsable de l'armement et du matériel (RAM) vous précise que l'arme individuelle du gardien de la paix ALPHA n'est pas présente à l'armurerie du commissariat.

Dans le courant de la journée, vous apprenez que le gardien de la paix ALPHA, très actif sur les réseaux sociaux, a posté une vidéo sur « Facebook » d'un barbecue se déroulant à son domicile personnel, dans lequel il a plusieurs fois énoncé sa qualité de policier, et où l'on voit nettement l'immatriculation de son véhicule ainsi que l'entrée de son domicile. Cette vidéo a été publiée sous le titre « *Barbecue entre collègues sous le soleil de Xville* ».

Après avoir analysé la situation, vous détaillerez et justifierez vos décisions.